

12 Faits divers & Justice

Au volant de son taxi

Il détourne sa jeune cliente et abuse d'elle

J.P.A.

Port-Gentil/Gabon

En sus de l'affaire du viol pour lequel il a été interpellé et entendu la semaine dernière, le Centrafricain Mamadou Madi est aussi poursuivi par le parquet de Port-Gentil pour vol aggravé, faux et usage de faux en écriture publique et défaut de carte de séjour.

QUE faire dorénavant pour se mettre à l'abri des criminels et bandits de grand chemin qui écumant villes, magasins, taxis et autres lieux publics ? C'est, vraisemblablement, la question que se pose aujourd'hui la jeune Josiane, 16 ans, élève en classe de 1ère dans un établissement secondaire de Port-Gentil. Abusée sexuellement, puis détournée de ses deux téléphones portables par un taximan centrafricain de

26 ans, un certain Mamadou Madi, la mineure peine à se remettre de cette atroce et humiliante agression.

Selon la déposition de sa mère, dans sa plainte contre le conducteur du taxi immatriculé CM 593 AA, pour le viol présumé perpétré sur sa fille, les faits remonteraient au 7 mai dernier, entre 21 heures et 23 heures, dans la zone de Sogara. Alors qu'elle est à la recherche de sa fille, ses voisins au quartier lui disent, au téléphone, que Josiane vient d'être ramenée à la maison par un individu de bonne foi et non identifié.

En arrivant à son domicile, la dame constate que sa fille est en pleurs. Josiane explique alors à sa génitrice la mésaventure qu'elle vient de vivre, en lui fournissant même le signallement de la plaque minéralogique du véhicule conduit par son présumé bourreau.



Photo : Jean-Paulin ALLOGO

Non content de vivre déjà clandestinement, Mamadou Madi aurait poussé son audace en agressant une jeune innocente.

Il n'en faudra pas plus pour que Léa, la mère, dépose plainte à l'antenne provinciale de la police judiciaire (PJ). « Alors que je sortais des cours de soutien, j'ai

emprunté un taxi au niveau du pont Amina. Lequel, au lieu de me déposer à Asecna comme convenu, m'a conduite plutôt dans la zone de Sogara où le chauffeur,

à l'aide d'un couteau, m'a intimé l'ordre de me déshabiller, avant d'abuser de moi sexuellement, en introduisant sommairement ses doigts imbibés de salive, puis son sexe avec violence, en dépit des cris de douleurs que je pouvais. Suite au choc, je vomissais, mais mon bourreau poursuivait son action jusqu'à ce qu'il apaise son désir », a raconté la malheureuse victime aux policiers.

ACTES CRIMINELS • Retour ensuite à la maison où, au moment de se doucher, la lycéenne remarque des saignements au niveau de son appareil génital. Conduite au Centre hospitalier régional, elle y est placée en observation. Le certificat médical délivré par le médecin traitant, sur réquisition du commissariat central, va confirmer le viol et la perte de l'hymen. Mamadou Madi, le conducteur du taxi, est alors interpellé, puis interrogé. Dans ses déclarations, il recon-

naît explicitement avoir eu des rapports sexuels non consentants avec la jeune Gabonaise, et lui avoir soustrait ses téléphones. Après l'avoir détournée de sa destination initiale, alors qu'elle avait emprunté son taxi.

Et contrairement à son identité mentionnée sur son permis de conduire, c'est-à-dire Iheancho Kelechi Clafford, de nationalité nigériane, le mis en cause dit s'appeler « Mamadou Madi », ressortissant centrafricain vivant au Gabon en situation irrégulière. Depuis mercredi dernier, il a cependant pris ses quartiers à la prison du Château, pour y avoir été placé sous mandat de dépôt par le parquet de Port-Gentil, pour viol, vol aggravé, faux et usage de faux en écriture publique et défaut de carte de séjour. Rien que ça ! L'opinion aimerait bien savoir le sort que va réserver la justice gabonaise à un tel individu.

Interpellé récemment à Franceville pour vol présumé

Lionel Saba écroué pour détention de chanvre indien

N.O.

Franceville/Gabon

LIONEL Saba, un jeune Gabonais de 20 ans, a été interpellé récemment dans son quartier par l'antenne provinciale de la police judiciaire de Franceville, pour vol aggravé. Mais s'il nie les faits, il a tout de même été placé, le 1er juin dernier, sous mandat de dépôt pour un autre motif, celui de la détention de chanvre indien, l'herbe ayant été trouvée sur lui. Le vol dont est soupçonné Saba Lionel aurait été perpétré dans la nuit du 6 au 7 avril 2016. Deux débits de boisson que fréquente habituellement le mis en cause, au quartier Maba, ont été pour la énième fois visités par des malfrats. Ces derniers, après en avoir défoncé les fenêtres,



Photo : N.O.

Lionel Saba avait du chanvre indien sur lui au moment de la fouille par les forces de l'ordre.

ont emporté plusieurs effets : boisson, baffles, cartouches de cigarette, calculatrice et une somme de 20 000 francs. Et, compte tenu du fait que dans la nuit du vol, Saba aurait été aperçu dans les

dits débits de boisson, et qu'il serait même revenu le lendemain pour réclamer son téléphone qu'il prétendait avoir laissé avec l'une des gérantes - toute chose que cette dernière ne reconnaît pas -, l'intéressé est considéré comme le principal suspect.

Toutefois, en l'absence de preuves palpables, les propriétaires des commerces vandalisés ont préféré cependant porter plainte contre inconnu. Il reste que, dès l'ouverture de l'enquête par la police judiciaire, les soupçons portés sur le mis en cause, le sont sur la base de renseignements obtenus.

« Il dit avoir quitté le bar à 3 heures du matin, avant d'avoir aidé la gérante à fermer. Ce qui est contradictoire à la déclaration de la gérante, qui dit avoir fermé le bar à 4 heures, sans aide. Au sujet du téléphone, il dit l'avoir confié à

un de ses amis, et pourtant il est revenu le lendemain, le chercher en disant qu'il

l'avait perdu au bar. Toutes ces contradictions ont fait de lui le suspect numéro un

de l'affaire », indique une source proche de l'enquête.

À travers le monde

Le Havre/France : un jeune homme de 19 ans d'origine sénégalaise abattu

Un jeune homme de 19 ans a été abattu le dimanche 5 juin 2016, vers 7 h, au Havre (Seine-Maritime) sur un parking. Il aurait reçu une balle mortelle, vraisemblablement d'un fusil de chasse, alors qu'il se trouvait sur le parking d'un immeuble, au niveau de l'avenue du Bois de Bléville. Selon le site Normandie-actu, le drame a eu lieu peu avant 7 heures du matin. D'après les témoignages de quelques riverains, ils auraient entendu ce qui ressemblerait à « une bagarre ». Les secours une fois arrivés sur place auraient tenté de réanimer la victime. En vain. La victime serait « connue », pour trafic de drogue.

Jhenidah/Bangladesh : un prêtre hindou décapité

Le corps du religieux a été retrouvé dans une rizière près de sa maison, la tête pratiquement détachée du cou, à Noldanga, village du district de Jhenidah, a indiqué le chef adjoint de la police locale. « Il est parti de chez lui ce matin en disant qu'il allait dans une maison hindoue pour offrir ses prières. Des paysans ont ensuite retrouvé son corps pratiquement décapité dans une rizière », a-t-il confié à l'AFP. Il est trop tôt pour désigner des suspects mais « le mode opératoire du meurtre est comparable à celui employé par des islamistes locaux », a-t-il ajouté.

Rassemblements par COE